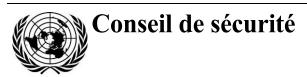
Nations Unies S/2024/833



Distr. générale 18 novembre 2024 Français

Original: anglais

Lettre datée du 13 novembre 2024, adressée à la Présidente du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 2748 (2024), adoptée le 15 août 2024, dans laquelle le Conseil de sécurité m'a prié, conjointement avec le Président de la Commission de l'Union africaine et en consultation avec la Somalie et les parties prenantes internationales, de lui faire rapport au plus tard le 15 novembre 2024 sur la conception générale de la mission de l'Union africaine proposée pour succéder à l'actuelle mission en Somalie, compte tenu du concept général d'opérations de l'Union africaine.

En application de cette résolution et du communiqué PSC/PR/COMM.1225 (2024) du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, des échanges ont lieu entre l'Union africaine et l'ONU depuis le 15 août. En outre, une équipe multidisciplinaire conjointe Union africaine-Organisation des Nations Unies a été mise en place. Cette équipe s'est rendue à Mogadiscio du 25 septembre au 1^{er} octobre pour s'entretenir de la mission de l'Union africaine qui est proposée avec le Gouvernement, les pays qui fournissent des contingents et les partenaires internationaux.

Les consultations sont à présent en voie d'achèvement, et il faudra du temps pour mettre la dernière main à la proposition portant sur le financement de la mission qui succédera à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie et les produits concrets que le Conseil de sécurité a demandés. Compte tenu de ce qui précède, j'entends soumettre le rapport au plus tard le 30 novembre 2024 et souhaite demander que le délai fixé pour sa présentation soit prolongé.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette question à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

| (Signé) António | Guterres |
|-----------------|----------|
| | |

